



Découvrez les alpages de la région avec cet itinéraire au départ du Col de Prat de Bouc, constitué d'une boucle sans difficulté technique.

Après un passage en forêt vous évoluerez au milieu des alpages avec une vue dégagée sur le Plomb du Cantal.

Ce parcours est très exposé au soleil : prévoyez votre équipement en conséquence !

Un problème sur le parcours ?
 Signalez-le en vous connectant sur la page <https://tracedet trail.fr/trace/52298>
 ou téléchargez l'application mobile
 Espace Trail Massif Cantalien

Hautes Terres tourisme
 Office de Tourisme du Carladès
 +33 (0)4 71 20 09 47
 +33 (0)4 71 47 50 68

Avant de partir :
 - Consultez les prévisions météo jusqu'au moment du départ.
 - Informez un proche de votre itinéraire et des horaires prévus.
 - Renseignez-vous sur l'état du parcours (ouverture, enneigement...) et sa difficulté :

En cas d'accident

Espace Trail Massif Cantalien

Espace Trail Massif Cantalien Parcours 16 rouge Puy de Niermont - Le Ché - Albepierre

Parcours 16 rouge - Puy de Niermont - Le Ché - Albepierre - 19 km - 630 m+

Départ Station Prat de Bouc (cabane ski de fond) : traverser la route puis prendre tout de suite la piste à gauche direction Albepierre (balisage VTT). Cette piste rejoint une seconde piste. Tourner alors à droite avant de bifurquer encore à gauche pour rejoindre la route.

Intersection route : tourner à droite et suivre la route sur 50 m avant de bifurquer à droite sur le GR. Le sentier traverse le pré en direction de la forêt en descente régulière.

Borne fleurdelisée : la forêt domaniale de Murat, anciennement forêt seigneuriale, fût rattachée en 1531 à la couronne de France par François 1er. Sous l'impulsion de Colbert, elle fût délimitée par 284 bornes gravées aux armes du Roi. 128 d'entre elles sont fleurdelisées, dont 49 comportent une fleur de lys inscrite en relief dans un écusson. Aujourd'hui une cinquantaine seulement restent visibles, les autres étant recouvertes par la végétation.

Intersection : prendre à droite au niveau du gué. Le sentier monte raide (+150m) jusqu'à rejoindre une piste forestière. Prendre à gauche sur celle-ci, puis la suivre sur 1.8 km avant de poursuivre tout droit sur un sentier jusqu'à La Roche Troucade.

Roche Troucade (en aller/retour) : signifie en occitan « Roche Trouée ». Ce trou au milieu d'un amas rocheux fut longtemps un lieu de passage important pour rejoindre la Planèze de Saint-Flour, notamment lors de pèlerinages.

Remonter et suivre le GR jusqu'au village du Ché. Traverser le village et poursuivre sur la piste pendant 1.5 km, toujours en suivant le GR. A la jonction avec la route, tourner à gauche et la suivre pour rejoindre Lescure.

Lescure : arrivé à Lescure, tourner à droite et prendre la piste du GR Pays de Saint-Flour, direction Prat de Bouc. Après 1.8 km, quitter la piste et tourner à droite pour continuer à suivre le GR. Passer les barrières et les longer sur 2 km jusqu'au point haut du parcours.

Point haut : continuer à suivre les clôtures. Plusieurs barrières sont ensuite à franchir sur ce chemin retour. Suivre le GR jusqu'au Col de Prat de Bouc.



630 m+

19 km

Difficile
 2h à 4h



5

6



Suivre le balisage

TRAIL

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE

TERRES COMMUNALES
Forêt de l'Alsacien

LE DÉPARTEMENT

TRAIL
DE
cantal
DE
Trail

e IGN 2019 - Numéro d'autorisation : 223445-288671